

Comité syndical du 29 mars 2024

Compte rendu

Étaient présents :

Présents : Caroline Augé-Chevassus, Mickael Poncet, Benoit Collin, Julien Carnot.

Excusés : Jérôme GRECARD, Audrey GRANDCLEMENT suppléants

Secrétaire de séance : Mickael Poncet

Rédacteurs : Sylviane Bastié & Caroline Augé-Chevassus

Mme Bastié Sylviane (adjointe administratif) et Mme Bourgeat Mylène (parent d'élèves) étaient également présentes.

1. Approbation du compte rendu du 28/02/24

Le compte rendu est approuvé sans remarque, à l'unanimité des présents.

2. Budget 2024

Le Budget 2024 a été présenté par Caroline Augé-Chevassus, présidente du SIVOS.

DEPENSES				RECETTES			
Article	Designations	Sous Total	Montant	Article	Designation	Sous total	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	24772		10	Dotations, fonds	24772	
164	Emprunts et ds financiers			106			
1641	Emprunts en euros		24772	1068	Excédents de fonctionnement		24772
21	Immobilisations corporelles	5000		21	Virement section fonctionnement	29772	29772
218	Autres immobilisations corporelles			13	Atténuations de charges	5756	
21838			4000	6419	Remb sur rému personnel		3750
2188			1000	6459	Remb sur charges sécu		2000
1	Déficit d'investissement reporté	24772		70		13200	
1	Déficit d'investissement reporté		24772	7067	Redev & perisco		13200
11	Charges à caractère général	64590		70678			0
60	ACHAT ET VARIATION DES STOCKS			74	Dotations et participations	200490	
606	Achat non stockés de matières et fournitures			74718	Autres		1000
6061	Fournitures non stockables			7472	Regions		500
60611	Eau et assainissement		1000	74748	Autres communes		197420
60612	Energie - Electricité		3800		dont Champromier (5enfts) 13060€		
60618	Autres fournitures				dont La Pesse (15 enfts) 76817€		
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement				dont Les Bouchooux (19+2 enfts) 107543€		
60631	Fournitures d'entretien		800	747818	Autres		1570
60632	Fournitures de petit équipement		1200	747888	Autres		0
6064	Fournitures administratives		250	75	Autres produits de gestion	0	0
6065	Livres, disques, cassettes (bibliothèque)		150	2	Excédent de fonctionnement	8895	8895
6067	Fournitures scolaires		2200				
6068	Autres matières et fournitures		300				
61	SERVICES EXTERIEURS						
613	Locations						
6135	Locations mobilières						
31358	Autres		5000				
615	Entretien et réparations						
6152	Entretien et réparation sur immobilis						
61522	Batiments						
615228	Autres batiments		1000				
6156	Maintenance		3000				
616	Primes d'assurances						
6161	Multirisques		1750				
618	Divers						
6184	Versements organismes de formation		0				
6188	Autres frais divers		1000				
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS						
622	Rému intermédiaires et honoraires		9000				
6228	Divers						
623	publicités, relations publiques						
6231	Annonces et insertions		0				
6232	Fêtes et cérémonies		1000				
6236	Catalogues et imprimés						
624	Transport de biens et transport collectifs						
6247	Transports collectifs		4000				
625	Déplacements et missions						
6251	Voyages déplacements missions		100				
626	Frais postaux et télécommunications						
6261	Frais d'affranchissement		50				
6262	Frais de télécommunication		2500				
627	Services bancaires		50				
628	Divers						
6281	Concours divers (cotisations...)		1500				
6287	Remboursements de frais						
62878	Aides tiers		12500				
6288	Autres		12000				
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS						
637	Autres impôts, taxes et vers assimilés		440				
12	Charges de personnel	121048					
633	Impôts, taxes et vers assi sur rému						
6332			120				
6336			950				
6338			300				
64	CHARGES DE PERSONNEL						
641	Rémunérations du personnel						
6411	Personnel titulaire (aath)		0				
6413	Personnel non titulaire						
64131	Rémunérations		72750				
64132	Suppl fam traitement		1300				
64138	Primes et autres ind		4000				
6415	Congés payés		300				
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance						
6451	Cotisations URSSAF		25378				
6453	Cotisations aux caisses de retraite		7100				
6454	Cotisations aux ASSÉDIC		3000				
6455	Cotisations pour assurance personne		3000				
6456	Versement au FNC suppl fam		400				
6458	Cotisations aux organismes sociaux		1750				
647	Autres charges sociales						
6475	Médecine du travail		900				
65	Autres charges de gestion courante	12925					
653	Indemnités						
6531	Indemnités frais de mission et formation élus						
65311	Indemnités de fonction		3700				
65313	Cotisations retraite		120				
658	Charges diversées de gestion courante						
6588	Autres charges diverses de gestion courante						
65888	Autres		5				
66	Charges financières						
661	Charges intérêts						
6611	Intérêts des emprunts et dettes						
66111	Intérêts réglés à l'échéance		9100				
23	Virement à la section d'investissement	29772					
23	Virement à la section d'investissement		29772				
Total investissement		54545		Total investissement		54545	
Total Fonctionnement			228335	Total Fonctionnement			228335
Total général		282880	282880	Total général		282880	282880

Champromier	5	13060
La Pesse	15	76817
Les Bouchooux	19	
Bellefleur échange Bouchooux	2	107543
TOTAL	41	197420

- L'investissement pour du matériel électroménager et informatique a été prévu pour 5000 euros.
- Pour le budget de la section « personnel », il a été prévu pour couvrir les dépenses de l'année, à savoir les primes pouvoir d'achat qui seront versées en juin, la participation mutuelle et prévoyance qui sera mise en place dans l'année, le versement de l'IFSE pour les agents. Nous devons également porter attention à l'arrêt grave maladie de Mme POCHET pour lequel les remboursements de la CPAM sont délicats à ce jour.
- L'intégration de la facture FRANCAS est faite ainsi que la baisse de la masse salariale en lien avec l'arrivée des FRANCAS.
- Un échéancier a été créé avec un appel aux communes trimestriels pour lisser l'impact du remboursement du prêt sur les travaux de l'école des Bouchoux et avec des montants variables selon les besoins au fil des trimestres.
- Une rencontre avec la mairie de Champfromier a été évoquée pour discuter de la réévaluation de sa participation pour les élèves résidant sur la commune.
- La participation aux frais de scolarité sur Les Moussières de Murphy est adressée à la commune des Bouchoux et elle n'est pas intégrée au budget du SIVOS.
- Un échange a eu lieu avec M Jarno pour préparer ce budget.

Après en avoir délibéré, 3 voix POUR, Mr Julien CARNOT vote CONTRE précisant qu'il est favorable à la délégation des Francas sur le périscolaire, mais considère que l'organisation sur 2 sites n'est pas justifiée par les effectifs scolaires, qu'elle ne permet pas l'émulation des équipes éducatives et qu'elle représente un surcoût important, qui nous empêche de développer un accueil petite enfance qui fait pourtant défaut à notre territoire.

3. Déclaration et agrément des accueils périscolaires

Le projet de déclaration et agréments des accueils périscolaires est présenté. Il a fait l'objet de nombreuses séances de travail en amont.

Depuis la création du SIVOS en 2001, les accueils périscolaires n'ont jamais été déclarés en tant qu'accueil de loisirs périscolaires. Ils ont le statut de simple garderie. Aujourd'hui le SIVOS La Pesse Les Bouchoux souhaite faire évoluer ses garderies en accueil de loisirs périscolaires et déclarer auprès de la SDJES en tant qu'accueil collectif de mineurs.

Sont rappelées les différences entre les 2 statuts :

Garderie	Accueil de loisirs périscolaire
<p>Temps sous surveillance d'un adulte, sans activité particulière.</p> <p>Pas de déclaration auprès des services départementaux.</p> <p>Pas de qualification nécessaire du personnel.</p> <p>Pas de taux d'encadrement.</p> <p>Pas de contrôles externes.</p>	<p>Accueil à caractère éducatif avec une diversité d'activité.</p> <p>Déclaration auprès des services départementaux en tant qu'accueil collectif de mineurs.</p> <p>1 personnel de direction salarié et qualifié.</p> <p>Qualification du personnel animateur (mini 50% des agents).</p> <p>Accueil d'un minimum et d'un maximum d'enfant</p> <p>Taux d'encadrement à respecter : un nb d'enfants maxi/animateur.</p> <p>Contrôles J&S, DDSCPP, PMI...</p> <p>Possibilité de bénéficier du Contrat Enfance Jeunesse</p> <p>Prestations CAF et MSA</p> <p>Crédit d'impôts pour les familles</p> <p>Autres ... (dispositifs d'aides variés selon les situations)</p>

La démarche envisagée comporte une demande d'agrément. Elle porte sur :

- Agrément des locaux
 - Ecole des Bouchoux et Ecole de La Pesse
 - Pour les moins de 6 ans : agrément examiné par la PMI.
 - Pour les plus de 6 ans : agrément examiné par Jeunesse et Sport.
- Agrément de l'équipe périscolaire
 - Equipe périscolaire : garderie du matin, du midi et du soir, sieste et transport périscolaire.
 - Au moins 50% des agents périscolaire qualifiés
 - Un directeur salarié qualifié

Pour la collectivité, il s'agit de s'assurer du bon respect de la réglementation et des recommandations mais également de garantir une qualité d'accueil, d'augmenter l'attractivité des écoles et pourra constituer un appui éducatif pour les 2 enseignantes isolées.

4. Proposition Francas

Pour mener à bien ce projet, un partenariat est envisagé entre le SIVOS La Pesse-Les Bouchoux et Les Francas du Jura au travers d'une convention d'objectifs. Grâce à leur présence sur le Haut-Jura, ceux-ci offriront les qualifications et personnel qui manquent à notre équipe de sorte à atteindre les 50% d'animateurs qualifiés et le directeur qualifié. Une direction multi-sites est ainsi envisagée avec Les Moussières. Le site des Moussières est en effet le plus proche, celui avec lequel nous avons mutualisé un accueil extrascolaire et celui avec lequel nous conduisons un PEDT commun.

Par ailleurs, le champ d'action des Francas est plus étendu que les seules conditions requises pour l'agrément. Ainsi les missions pourraient se répartir de la sorte :

- Francas :
 - Agrément des accueils
 - Direction technique des accueils périscolaires.
 - Plannings, appui technique aux agents.
 - Formation des agents (pour ceux qui le souhaitent).
 - Commandes et gestion du matériel périscolaire.
 - Communication et lien avec les parents.
 - Inscription, réservation, facturation, suivi impayés...
 - Marché de restauration scolaire
 - Lien avec les institutions CAF, J&S, PMI...

- SIVOS :
 - Orientations et décisions concernant le service périscolaire La Pesse-Les Bouchoux.
 - Publication et formalisme syndical : arrêtés, délibérations, comptes, réunions du conseil syndical...
 - Gestion administrative du syndicat
 - Gestion budgétaire et lien avec les communes.
 - Gestion administrative des agents périscolaires SIVOS
 - Gestion RH ATSEM et AA
 - Lien avec Les Francas, L'Education Nationale, CAF, J&S, PMI...

Le SIVOS s'appuiera désormais sur des professionnels pour la gestion de ses accueils périscolaires qui jusque-là a été assuré par des collectifs d'élus municipaux de La Pesse et des Bouchoux. De même la responsabilité durant les périodes d'accueils périscolaires est transférée aux Francas.

Océane deviendra personnel Francas. Elle termine son contrat SIVOS en septembre 2024 et a déjà débuté sa formation avec Les Francas depuis février 2024. Les autres agents SIVOS ont pu exprimer leurs souhaits (lieu de travail limité au RPI LPLB, pas de travail pendant les vacances scolaires, conservation du contrat SIVOS avec volume horaire maintenu, pas de formation qualifiante). Ces derniers seront respectés dans ce partenariat.

Calendrier de mise en œuvre du projet :

- Vote et délibération du Conseil Syndical le 29 mars 2024
- Montage du dossier administratif : avril 2024
- Visite et agrément des bâtiments par J&S et PMI : juin 2024
- Réunion d'information et d'échange à destination des parents : juin 2024
- Réunion d'échange et entretiens entre agents périscolaires & Francas : juin 2024
- Transfert de la base de données famille et préparation de la rentrée de septembre 24 : Juin & Juillet 2024.
- Qualification d'Océane Poncet et agrément de l'équipe périscolaire : aout 2024.
- Rentrée de septembre 2024 : accueils agréés et gérés par Les Francas

Le conseil syndical vote à l'unanimité POUR le projet de déclaration et de demande d'agrément des accueils périscolaires. Par ailleurs il vote à l'unanimité le projet de conventionnement avec Les Francas et autorise la présidente à signer la convention d'objectifs et l'ensemble des pièces administratives nécessaires.

5. Retours comité de suivi PEDT.

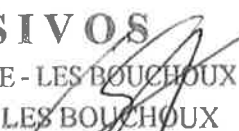
Le projet d'agrément et de convention avec Les Francas a été présenté. Il est accueilli très favorablement par l'ensemble des membres du comité de suivi PEDT.

Quelques points divers ont été abordés cf.CR CS PEDT.

La présidente

Caroline Augé-Chevassus

SIVOS
LA PESSE - LES BOUCHOUX
39370 LES BOUCHOUX



Le secrétaire

Mickael Poncet

